Envoyé en préfecture le 16/07/2025
Reçu en préfecture le 16/07/2025
Publié le
ID : 029-212901250-20250716-26062025_09-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de juin à dix-neuf heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

MAIRIE
29390

LEUHAN

Présents : LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, TROALEN Michelle, MARCHAND Anthony, JAFFRÉ Marc, DUIGOU Myriam, LAURIER Alain, SELMY Jean-Pierre, BAUDET Jennifer, QUEIGNEC Patrick, JORAND Delphine

Madame Nathalie VIVIER donne pouvoir à Monsieur Anthony MARCHAND
Madame Valérie PACAUD donne pouvoir à Madame Martine QUÉMÉRÉ
Monsieur Guy LE DU donne pouvoir à Monsieur Michel LE ROUX

Absent : RIVOAL Mathieu

Madame QUÉMÉRÉ Martine a été nommée secrétaire.

Convocation :
le 19 juin 2025

Nombre de conseillers:

en exercice : 15
présents : 11
votants : 14

OBJET : Révision du prix de la garderie périscolaire 2025-2026.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de ne pas appliquer d'augmentation sur les tarifs concernant la garderie périscolaire pour l'année 2025-2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer d'augmentation pour les tarifs de 2025-2026.

Les tarifs de la garderie restent donc identiques à ceux de 2024-2025, soit :

- la garderie du matin : **1.12 €**
- la garderie du soir : **1.87 €**

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Michel LE ROUX.

